

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des
usagers du Centre Social de Montbrison(42)

N°5 janvier 1981

- *Le parc des Comtes du Forez.* p.2
Marguerite FOURNIER-NEEL
- *Deux intérieurs de domiciles d'ecclésiastiques sous
l'Ancien Régime.* p.3-4
Jean CANARD
- *Un grand vicaire de Lyon originaire de Chalmazel :*
Jean-Joseph Barou (1772-1855) p.5
Joseph BAROU
- *Projet de suppression du Canton de St-Jean-Soleymieux
en 1821.* p.14
- *L'ancien hôtel Pardon de Champdieu suivi de quelques
réflexions gastronomiques.* p.15
Claude BEAUDINAT - Georgette SIMONET
- *Emile Reymond (1865-1914).* p.20
Marguerite FOURNIER-NEEL
- *Les catégories socio-professionnelles à Chalmazel à
la veille de la Révolution.* p.23
Michel LACOMBE

Illustrations : Elie LAVIGNE - Isabelle BAROU



VILLAGE DE FOREZ

Siège social : Centre Social de Montbrison, rue des Clercs.

Directeur de la publication : Claude Latta.

Courrier-coordination : Joseph Barou.

Dépôt légal : 1er trimestre 1981. Imprimé par nos soins.

Renseignements, abonnements : écrire à VILLAGE DE FOREZ,

CENTRE SOCIAL, B.P.68 42602 MONTBRISON Cedex

LE PARC DES COMTES DE FOREZ

Dans le Montbrison du Moyen Age, les comtes de Forez, trouvant un peu triste leur château du Calvaire, le désertèrent pour leur maison de plaisance édifiée à l'emplacement approximatif de la Caserne. Ils y menèrent un train royal, notamment Jean 1^{er} qui y tint une véritable cour... d'où l'appellation de "Parc du Roy".

Une note de dépense de son économiste, trouvée aux archives de la Diana, donne une idée de l'importance de sa maison. Un certain mercredi de décembre 1314, on a consommé 300 petits pains, 45 pains blancs, 5 tourtes de pain bis, 300 litres de vin, 12 lapins, 7 lièvres, 9 poules, sans compter la viande de boucherie.

Ce jour-là il y avait dans les écuries du Parc 52 chevaux lui appartenant et 33 à ses invités.

Pendant 54 ans, Jean 1^{er} embellit et agrandit son Parc, désirant avoir une demeure plus en rapport avec sa fortune et son importance sans cesse accrues. De vieilles gravures le représentent entouré de beaux jardins à la française et de charmilles à l'ordonnance majestueuse. On y cultivait même des orangers si l'on en croit la tradition qui veut que, lors de sa visite à Montbrison, en 1536, François 1^{er} en emporta deux, en même temps que deux carpes dont on voit encore les descendantes dans les bassins du château de Fontainebleau !...

Le Forez avait été rattaché à la couronne à la mort de son dernier comte, le Connétable de Bourbon, en 1527, le Parc du Roy fut vendu en 1543 à un Montbrisonnais nommé Pierre Charbonnier, sous condition de rachat, il fit retour au domaine et fut à nouveau vendu à Pierre de Pierrefort. Ce dernier le légua à la veuve de David Dubost, capitaine au régiment de Vilaine qui en fit donation à Léon-Charles Dubost, son neveu. En 1743, il devint la propriété de la famille de la Noirie qui le revendit, en 1777, à Claude Déporte de Montbrison.

Enfin le 1^{er} juin 1805, le Parc fut acquis par Joseph Levet, docteur en chirurgie, et demeura la propriété de sa famille pendant plus d'un siècle. Plusieurs Levet ont fait une carrière politique ; l'un d'eux, Henri Levet, fut ambassadeur et poète (tout comme Paul Claudel !).

L'hôtel particulier qu'ils firent ériger, boulevard Lachèze, est, depuis 1927, la propriété du Crédit Agricole Mutuel qui l'a fait entièrement remanier.

Vers 1729, la Caserne de Vaux a pris la place de l'ancienne demeure des Comtes de Forez. Le terrain a fait l'objet de lotissements successifs : des maisons ont été bâties, des rues ont été tracées. De vieux chemins encaissés entre des murs ont fait place à des avenues spacieuses bordées de villas aux façades claires ; les "clos", jadis fermés comme le veut leur nom, se sont transformés en gais jardins. Le quartier tout entier est devenu très vivant... Sa physionomie sera complètement transformée lorsque sera achevée l'opération dite des Comtes du Forez et il connaîtra une nouvelle jeunesse et un nouvel essor.

Marguerite FOURNIER-NEEL

DEUX INTERIEURS DE DOMICILES D'ECCLÉSIASTIQUES

SOUS L'ANCIEN RÉGIME

L'intérieur d'une ferme de Sauvain en 1672 publié dans un numéro de *Village de Forez* m'a incité à vous présenter l'intérieur occupé, à la même époque, par les membres d'une autre classe sociale sur laquelle on se fait généralement beaucoup d'illusions : le bas clergé de l'Ancien Régime.

Le premier inventaire fut réalisé à Saint-Just-en-Chevalet à la suite d'une saisie ordonnée, par le Parlement de Paris sur plainte de noble Barthélemy Dubost, seigneur de Trémolin, contre l'abbé Antoine Bussery, administrateur des biens de la société des Prêtres de cette paroisse. Les deux personnages étaient depuis dix-sept ans engagés dans un procès qu'il est impossible d'exposer dans le cadre de cet article. Retenons seulement que deux collateurs se disputaient la nomination d'un prébendier...

Donc, le 26 avril 1672, un huissier de Saint-Haon-le-Châtel, J. Fournier, s'introduit *sans fracture aucune* dans le domicile du susdit Bussery, où il a trouvé *deux lits dont nous avons déplacé un pesant 29 livres de plumes, deux couvertes, l'une de bureau, l'autre de catalogne verte, trois plats, quatre assiettes, quatre escuelles, un pot, le tout d'estaing, un chandelier de cuivre, une poêle à frire, deux chenets de fer, deux draps ou linceuls toile de ménage, et laissé des meubles suffisants pour le service et usage dudit Bussery, lesdits meubles mis sous la main du roi et de justice et donnés à la garde de Claude Bellet marchand hoste de Saint-Just, et, sans discontinuation, dans un buffet bois de chaisne, dans une boîte de bois non couverte, trouvé en pièces de monnaie blanche la somme de 120 livres, laquelle somme a été remise audit Dubost qui a signé décharge...*

Décidément, il n'y avait pas de quoi triompher, les 120 livres appartenant à la communauté dont il était le procureur. Je me demande si les biens ainsi récupérés étaient seulement capables de couvrir les frais du long déplacement de l'huissier. En fait, Antoine Bussery était un prêtre-paysan qui vivait plus des produits de la ferme de son frère chez qui il allait travailler que des revenus de sa prébende... (Archives du presbytère de Saint-Just-en-Chevalet)

*

* *

Le deuxième cas est différent, bien qu'il s'agisse encore d'une saisie, ordonnée un siècle plus tard, dans le presbytère occupé par Messire Jean Massacrié, curé de Cervières. Celui-ci avait accepté de très bonne grâce la constitution civile du clergé, aussitôt qu'elle fut promulguée en août 1790. A cette date, il était déjà maire de la jeune commune depuis six mois et il le restera jusqu'en novembre 1791. Les événements qui suivirent, notamment l'exécution du roi Louis XVI et la transformation de son église en temple de la Raison, atténuaient si profondément ses premiers sentiments exaltés qu'aux yeux des plus ardents révolutionnaires il devint suspect, fut arrêté et emmené en captivité à Lyon. C'est après ce départ qu'on procéda, fin février 1794, à une perquisition dans la maison curiale, avant d'apposer les scellés sur ses effets.

A la cuisine, on trouva 32 assiettes dont 7 fines, 6 plats de faïence longs, un plat à barbe en faïence, un plat et une assiette à soupe en étain, une tourtière, un petit chaudron, une poissonnière, un poëlon en cuivre, un poëlon en fer, une lèchefrite, 3 couvre-plats en fer, deux soucoupes, une passoire, un entonnoir, un arrosoir de chambre, deux poêles à frire, un tournebroche en fer, deux chenets, une grille, une crémaillère, une pelle, une pince, une mauvaise andière, trois marmites, une petite chaudière en fonte, quatre chandeliers en cuivre, une cuvette en cuivre rouge, une lanterne, un panier à salade, un pétrin en

chêne, une armoire en sapin, deux cafetières, une commode en chêne, une table en cerisier, six chaises.

Les scellés furent placés sur la petite chambre à coucher sans y entrer. De même sur les meubles du premier étage où logeaient deux armoires : une contenant des ornements d'église, l'autre garnie de linge. A côté se trouvaient douze chemises d'hommes, quinze serviettes, huit torchons, six nappes, le tout noir, une selle de cheval avec sangles, croupières, étriers, courroies, un lit garni, un autre lit des deux domestiques : Antoinette Molette et Catherine Bruchet, une bibliothèque... A la cave il y avait trois tonneaux, dont un contenait huit à dix mesures de vin.

Ainsi, le curé Massacrié, qui avait à son service deux domestiques, vivait dans un intérieur nettement mieux équipé que celui d'Antoine Bussery, du fait qu'il jouissait de revenus substantiels dans une petite ville peuplée de notables.

Si, à la suite de ces deux exemples, j'osais reprendre en détail les objets vendus aux enchères au château du Marais, à Roanne, après la mort de Mgr Antoine de Charpin de Genétines ancien évêque de Limoges, le 21 juin 1739, il y aurait bien d'autres raisons d'être étonné.

Les deux inventaires cités suffisent à donner du relief à des trains de vie fort dissemblables à l'intérieur d'une même classe sociale. C'est dire qu'on ne peut parler que de cas particuliers en se gardant bien de céder à la tentation de généraliser hâtivement.

Jean Canard

*
* *

DERNIERES PUBLICATIONS

DU CENTRE SOCIAL DE MONTBRISON

- *Cahier de l'Université Populaire* n° 4 au sommaire :

Santé animale, santé humaine par le docteur Laurent Cadiou, vétérinaire.
Psychologie : cinq articles de Jean-François Skrzypczak, professeur de philosophie.

- *Village de Forez*, supplément au n° 3, pochette de 15 dessins d'Elie Lavigne :

Montbrison, Champdieu, Saint-Romain-le-Puy, Sury-le-Comtal, Montverdun,
Pommiers, Rochefort, Verrières, Margerie, Moingt.
Notices historiques de Claude Latta, professeur d'histoire.

Pour obtenir ces diverses publications s'adresser :

ASSOCIATION DES USAGERS DU CENTRE SOCIAL DE MONTBRISON
Rue des Clercs, 42602, MONTBRISON Cedex – tél. 58-04-55

Un grand vicaire de Lyon originaire de Chalmazel Jean -Joseph Barou (1772 -1855)

De l'histoire d'un diocèse les annales ne retiennent souvent que le nom des prélats titulaires du siège, négligeant les grands commis de l'Eglise que sont les vicaires généraux. Pourtant, ils assurent une bonne part, pour ne pas dire l'essentiel, du travail administratif de l'évêché et certains ont joué un rôle méconnu mais considérable à l'ombre de leur évêque. Ce fut le cas, dans l'Eglise de Lyon de Joseph Courbon¹, premier vicaire général du Cardinal Fesch et de Jean-Joseph Barou, grand vicaire pendant 32 ans auprès de Mgr de Pins puis du cardinal de Bonald.

Jean-Joseph Barou est né dans les monts du Forez, à Chalmazel, hameau du Supt, le 25 octobre 1772. *Il est l'aîné d'une famille honorable où la foi et les vertus chrétiennes sont héréditaires*². Son acte de baptême, daté du jour de sa naissance, nous indique qu'il est le fils d'Antoine Barou et de Marie Fenon, laboureurs. Son père est surnommé *Julien* ; dans d'autres actes il est appelé *Barou Piron*. Son parrain fut messire Jean-Joseph Fenon, son oncle maternel, curé de Lérigneux et sa marraine Janneton Barel, sa grand-mère maternelle du hameau de Grossat, paroisse de Chalmazel. Les registres d'état civil nous donnent les noms de huit de ses frères et sœurs³.

Très tôt il songe à devenir prêtre et en effet le milieu familial convient bien à l'épanouissement de sa vocation. Traditionnellement sa famille, tant du côté paternel que du côté maternel, fournit nombreux clercs. Citons, outre son oncle le curé de Lérigneux, un autre oncle, l'abbé Joseph Barou, deux grands-oncles, Joseph Fenon, aussi curé de Lérigneux et André Barel, curé de Châtelneuf, un cousin, Jean-Marie Joseph Fenon, curé d'Ailleux et un parent plus éloignée l'abbé Piron⁴.

Son oncle, "le pieux abbé Barou", l'appelle auprès de lui, dans le bourg voisin de Saint-Bonnet-le-Courreau où il est vicaire⁵ afin de lui enseigner un peu de latin. Nul doute qu'il n'exerce sur lui une profonde influence en devenant son maître et son modèle.

¹ Joseph Courbon, né à Saint-Genest-Malifaux, au lieu-dit du Seuve, le 13 avril 1748. Elève de Saint-Irénée, prêtre le 4 avril 1772, chargé de cours à Saint-Irénée, chanoine comte de Lyon en 1779, custode de Sainte-Croix, vicaire général de Mgr de Marbeuf puis du cardinal Fesch, mort le 7 février 1824. L'abbé Vanel dit de lui : *Il fut le véritable restaurateur du diocèse après le Concordat. Il l'a organisé, pacifié, uni.*

² Chanoine Cattet, *Nécrologie de M. l'abbé Barou*, n° 1536 et 1537 du *Journal de Montbrison* du 29 avril et du 3 mai 1855.

³ Marie, André (né le 23-03-1775), Pierrette (née le 3-03-1776), Jean-Marie (né le 9-09-1778), Jeanne (née le 8-03-1780), Joseph (né le 19-05-1782), Antoine (né le 2-01-1785), Jean-Joseph (né le 23-03-1789).

⁴ Prêtres de la famille de Jean-Joseph Barou : Joseph Barou, Joseph Fenon, curé de Lérigneux, mort le 2 août 1769 et Jean-Joseph Fenon, aussi curé de Lérigneux en 1772 et en 1782. Jean-Marie Joseph Fenon, vicaire à Villechève en 1772, puis curé d'Ailleux. Barel, curé de Châtelneuf, vraisemblablement frère de Janneton Barel, et enfin l'abbé Piron, curé de Saint-Galmier en 1803 (selon le chanoine Cattet).

⁵ Joseph Barou, né vers 1753, vicaire à Saint-Bonnet-le-Courreau vers 1782-1785, vicaire à Saint-Jean-Soleymieux, en 1802 missionnaire dans le canton de Tarare et desservant de Saint-Romain-de-Popey, *talents, zèle, piété, a fait beaucoup de bien* selon les appréciations du *tableau Courbon* (archives de l'archevêché de Lyon). Mort le 15 mai 1812 alors qu'il est curé de Saint-Jean-Soleymieux. Sa pierre tombale dans la chapelle gauche de l'église de Soleymieux porte l'inscription suivante :

Le jeune Jean-Joseph est ensuite placé au collège de Montbrison dirigé par les Oratoriens. Il obtient là, paraît-il, des *succès remarquables, fruit de son talent et de son application à l'étude*⁶. Dès cette époque se dessinent les grands traits de sa personnalité ; c'est un garçon réfléchi et intelligent mais réservé, presque timide, au caractère tout à la fois doux et ferme.

Il suit le cours d'humanités quand la Révolution entraîne la fermeture du collège de l'Oratoire et interrompt du même coup ses études. Le collégien rentre alors à Chalmazel. Les persécutions se déchaînent contre la religion et le clergé resté fidèle. Jean-Joseph voit s'éloigner la perspective de devenir prêtre, cependant il ne renonce pas tout à fait à sa vocation, voulant néanmoins à tout prix travailler au salut des âmes, il promet de consacrer sa vie à l'instruction religieuse des ignorants⁷ nous dit son biographe. Dans son village natal, il emploie ses loisirs à enseigner le catéchisme aux enfants en les réunissant sous un vieux chêne.

*

* *

En 1793, à 21 ans, Jean-Joseph est enrôlé avec plusieurs jeunes gens de Chalmazel dans l'armée républicaine. Il doit rejoindre l'armée de l'Ouest qui combat l'insurrection vendéenne.

Les sympathies du conscrit vont naturellement aux vendéens :

*Une triste pensée, disait-il, me préoccupait, celle de me trouver bientôt en ligne pour verser le sang des Français, dont tout le crime était l'attachement à la religion de leurs pères et à la monarchie*⁸.

Il déserte bientôt en compagnie de onze camarades. Après de multiples incidents, se cachant pendant la journée dans les bois ou les gerbiers et marchant la nuit, la troupe réduite de moitié arrive sur les bords de la Vienne.

Il n'y a ni gué ni bac pour franchir la rivière et aucun des déserteurs ne sait nager. La "légende dorée" de M. Barou nous dit qu'alors les fugitifs découvrent sur le rivage une chapelle ruinée dédiée à la Vierge Marie et qu'aussitôt ils se jettent à genoux pour implorer la protection de la mère de Dieu. A leur sortie du sanctuaire une barque guidée par un batelier muet attend près du rivage et permet au groupe de traverser la rivière sans encombre.

Arrivé à Chalmazel Jean-Joseph se cache quelques jours dans les jasseries et les granges puis trouve plus prudent de se rendre à Saint-Agnan, dans le Berry où habite un de ses oncles. Il y passe successivement plusieurs hivers revenant à la belle saison à la ferme familiale pour aider aux travaux des champs.

Pour Jean-Joseph s'estompe alors complètement l'espoir de devenir un jour prêtre et il consent même, sur le désir de sa famille à préparer un mariage que l'on a arrangé

CI-GIT M. JOSEPH BAROU CURE DE ST-JEAN- SOLEYMIEUX, CONFESSEUR DE LA FOI, LE PERE DES PAUVRES, MORT EN ODEUR DE SAINTETE LE 15 MAI 1812, AGE DE 59 ANS, MODELE DU CLERGE ET DU PEUPLE, CE PRETRE VENERABLE A ETE L'UN DE CES HOMMES QUI ONT FAIT LE PLUS DE BIEN SUR LEUR PASSAGE SUR LA TERRE. DEFUNCTUS ADHUC LOQUITUR.

⁶ Chanoine Cattet.

⁷ Chanoine Cattet.

⁸ Chanoine Cattet.

pour lui. Mais brusquement, à huit jours de la cérémonie, il change d'avis et le projet échoue :

Tout était prêt pour les noces ; mais voici qu'un incident fait ajourner cette union à huitaine. La nuit suivante, l'esprit de M. Barou est travaillé par cet incident qu'il prend pour un avertissement d'en haut ; il se proche sa démarche comme une faiblesse, comme un manque de fidélité à Dieu, auquel il avait voué son cœur. Dès le lendemain, il déclare à son père qu'il ne peut plus consentir au mariage et qu'il le prie de reporter sur son frère cadet la portion disponible dont il avait voulu le gratifier en qualité d'aîné⁹.

Peu de temps après il reçoit une lettre de son oncle l'abbé Barou qui est alors missionnaire dans le canton de Tarare et qui l'invite à venir faire sa philosophie auprès de lui. Jean-Joseph reprend donc ses études d'abord chez son oncle puis ensuite à Lyon où l'abbé Linsolas¹⁰ a organisé, en dépit de la terreur, un "séminaire ambulante" dirigé par M. Mermet, un ancien Sulpicien. Le système est le suivant : tous les grands séminaristes logent séparément chez des particuliers ; M. Mermet, qui est le directeur et l'unique professeur de ce séminaire clandestin, donne à la dérobée des cours à un élève bien doué. Celui-ci est ensuite chargé de les redire à ses condisciples. Jean-Joseph Barou, qui loge alors chez la mère du docteur Rapou, est ainsi choisi pour être le maître de conférence et agent de liaison du curieux établissement.

Avec l'avènement du Consulat (1799) ce séminaire en pointillés sort de l'ombre et s'établit à la Providence sous la direction de M. Piquet. Grand séminariste, Jean-Joseph Barou commence son travail pastoral en enseignant le catéchisme dans l'église Saint-Louis qui vient juste d'être rendu au culte.

En 1803, Jean-Joseph Barou est ordonné prêtre par Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne. Agé de plus de trente ans, mûri par les épreuves, le jeune prêtre est déjà un homme solide, instruit et expérimenté, conciliant et ferme.

L'administration diocésaine le place immédiatement après son ordination à des postes difficiles. Il devient d'abord vicaire à Saint-Galmier auprès du père Piron son parent¹¹.

A cette époque la paroisse de Saint-Galmier est un foyer de jansénisme. Les deux curés précédents, Jean George dit Poissy¹² et Antoine Popin¹³, sont parmi les chefs de l'église janséniste du Forez. Les fidèles sont divisés ; des pétitions, des mémoires circulent, quelque temps auparavant un miracle aurait eu lieu¹⁴. Popin et Poissy sont arrêtés en octobre 1803 et détenus durant neuf mois à Montbrison. Ils laissent un climat peu favorable aux nouveaux pasteurs de la paroisse.

En octobre 1803, quelques mois après son arrivée à Saint-Galmier, l'abbé Barou, *jeune prêtre de talent et d'avenir*, selon ses supérieurs, est nommé curé de Saint-Médard en remplacement de M. Jacquemont¹⁵. Celui-ci est le principal leader janséniste de la

⁹ Chanoine Cattet.

¹⁰ Jacques Linsolas, vicaire général de Mgr de Marbeuf, né en 1754, prêtre en 1779, prêtre austère, pieux et fervent, d'une intrépidité à toute épreuve, intransigeant et dur (Benoît Laurent, *L'Eglise janséniste du Forez*), mort le 13 octobre 1828 alors qu'il était chanoine de la primatiale.

¹¹ Selon Benoît Laurent, il y aurait eu deux abbés Piron ; celui de Saint-Galmier était apparenté à Jean-Joseph Barou ; les Barou du Supt de Chalmazel étaient surnommés Piron.

¹² Jean George dit Poissy, né à Veauche le 12 mars 1751, Oratorien.

¹³ Antoine Popin, né à Boën le 11 avril 1738, Oratorien.

¹⁴ Guérison d'une fille hydropique en 1802 (B. Laurent, op. cit.)

¹⁵ B. Laurent, *L'Eglise janséniste de Forez*.

région. Il demeure à Saint-Médard et s'efforce de conserver la direction spirituelle de la paroisse qui est devenue, sous sa houlette, un bastion du jansénisme en Forez.

L'abbé Barou se tire bien, semble-t-il, de cette situation plutôt délicate :

Le zèle éclairé du nouveau pasteur, en rétablissant le bon ordre dans cette paroisse, put ramener au bercail bien des brebis égarées. Il fallait toute la prudence du nouveau curé pour prêcher en face d'un chef de parti, qui prenait à tâche tous les dimanches de se placer devant la chaire, comme pour guetter et surprendre l'orateur dans ses paroles. Jamais cependant le jeune curé ne donna prise au contrôle ni à la critique du vieux janséniste¹⁶.

Sans doute fut-il, dans ces circonstances, plus nuancé et bienveillant que son successeur que divers écrits venant des milieux jansénistes accusèrent de persécuter l'abbé Jacquemont¹⁷. D'ailleurs les deux prêtres, l'abbé Barou et l'abbé Jacquemont conserveront toujours dans leurs relations, sinon de l'estime, du moins un respect mutuel.

En 1809, à la demande de l'abbé Recorbet, supérieur du séminaire de l'Argentière, l'abbé Barou devient professeur de philosophie dans cet établissement. Son séjour à l'Argentière est bref bien qu'il réussisse remarquablement dans sa nouvelle tâche :

Ceux qui ont entendu les leçons si nettes, si lucides du professeur de l'Argentière, conviennent qu'il était impossible d'enseigner avec plus de succès¹⁸.

L'abbé Barou devient l'ami de M. Sommet, professeur de physique et, à son contact, complète ses connaissances en sciences naturelles, mathématiques et astronomie.

Ses qualités pédagogiques et son autorité sont remarquées car, en septembre 1809, l'archevêque de Lyon le nomme supérieur du séminaire de Verrières en remplacement du père Périer¹⁹. En 1804, ce dernier avait ouvert dans sa cure une école presbytérale, qui avait connu un rapide développement. Les locaux étaient exigus, en très mauvais état et le père Périer paraissait débordé par le trop grand nombre d'élèves²⁰.

L'abbé Barou devra donc faire *refleurir la discipline et les études à Verrières* et, en effet, sous sa direction la prospérité du séminaire se confirme, sa réputation s'établit.

Ce fut le grand bâtisseur de l'ancien séminaire, faisant du vieux presbytère de Verrières et de ses dépendances un établissement capable d'accueillir plusieurs centaines de pensionnaires. Pour cela il sacrifia une grande partie du château du Soleillant et avec les matériaux récupérés fit construire plusieurs bâtiments au bourg²¹.

En 1811, les quatre classes supérieures du séminaire de Roche sont réunies à Verrières. En novembre 1812, Verrières reçoit sous la direction de l'abbé Barou tous les

¹⁶ Chanoine Cattet.

¹⁷ En 1818, les jansénistes se plaignent du successeur du curé Barou à Saint-Médard : M. Jacquemont y demeure dans une petite maison dont il est propriétaire... Le desservant ne cesse de l'invectiver quoiqu'il se conduise d'une manière très pacifique... Depuis plusieurs mois ce bon pasteur, persécuté, semble avoir pris pour son partage, de prier, se taire et souffrir (Benoît Laurent, *L'église janséniste...*, op. cit.)

¹⁸ Chanoine Cattet.

¹⁹ Pierre Périer, né à Saint-Marcellin en 1765 ; vicaire à Firminy puis curé de Verrières de 1803 à 1809, curé de Millery de 1809 à 1815, curé de Haute-Rivoire de 1815 à 1817, il séjourne ensuite dans le diocèse de Grenoble puis, en 1820, se retire à Firminy où il meurt le 13 janvier 1827.

²⁰ J. L. Duplay raconte qu'en 1806 il y en avait près de 400, logeant partout, dans toutes les maisons du bourg.

²¹ J. Barou, "Le séminaire de Verrières (1804-1906)", *Bulletin de la Diana*, t. 46 et 47, 1980.

élèves de philosophie des séminaires du diocèse ; parmi eux se trouvent Marcellin Champagnat et Jean-Baptiste Marie Vianney qui seront plus tard portés sur les autels. Le jeune supérieur, là encore, se tire fort bien d'affaire :

C'était une rude tâche pour le supérieur de maintenir la discipline parmi cette jeunesse : et pourtant le digne supérieur, secondé par des auxiliaires animés de son esprit, put réussir à faire fleurir avec la piété l'amour de l'étude²².

En 1819, M. Chevalard, curé de Saint-Pierre à Montbrison, meurt. Cette paroisse est, selon un rapport préfectoral, *le point névralgique du département, centre des notabilités religieuses et légitimistes²³*. Il convient donc d'être habile dans le choix de son curé. Le Préfet, M. de Meaux et d'autres notables obtiennent en 1919 la nomination du supérieur de Verrières, homme de tradition mais modéré.

La nouvelle d'un pareil choix fut une fête pour Montbrison. M. Barou gagna bientôt dans cette ville les sympathies non seulement du simple peuple, mais des principaux personnages qui, admirateurs des vertus, du beau caractère et de la modestie du nouveau curé, lui vouèrent une confiance sans bornes et un attachement inviolable...²⁴

L'abbé Barou marque son passage dans la paroisse Saint-Pierre en installant les frères de la Doctrine Chrétienne et les sœurs de Saint-Charles qui ouvrent des écoles pour les garçons et les filles de la ville²⁵.

Le cardinal Fesch étant parti en exil après la chute de l'Empire, le diocèse de Lyon connaît une nouvelle période difficile. Mgr d'Amasie²⁶ arrive à l'archevêché à la fin de l'année 1823. Il aura pour tâche de réunifier un clergé secoué par un nouveau changement de régime.

L'abbé Barou qui venait de refuser le grand vicariat de Châlons-sur-Marne est appelé au conseil de l'archevêché en qualité de vicaire général. Bientôt, à la mort de M. Recorbet²⁷, il devient premier grand vicaire *aux applaudissements de tout le clergé²⁸*.

Pendant dix-sept ans l'abbé Jean-Joseph Barou sera le bras droit de Mgr de Pins qui lui donne toute sa confiance. Il montre de réelles qualités d'administrateur ; *homme d'ordre, homme de travail, d'une exactitude qui ne se démentit jamais, il possédait, dit le chanoine Cattet, au plus haut degré les principales qualités qui sont nécessaires dans une charge d'une telle importance*. Il assure la plus grande partie de l'énorme correspondance de l'archevêché, Mgr de Pins se chargeant personnellement du courrier avec Rome, les ministères et les préfectures du Rhône et de la Loire. L'abbé Barou, timide mais résolu, prudent mais néanmoins efficace, d'un abord facile mais ayant une réelle autorité personnelle, prend alors une place essentielle dans l'administration du diocèse, notamment à cause de sa connaissance du personnel ecclésiastique. Il visite inlassablement les séminaires et les paroisses, répond à une multitude de lettres et de mémoires, consacrant toute son énergie à sa tâche.

²² Chanoine Cattet.

²³ Rapport du 20-11-1836 cité par B. Laurent, *L'église janséniste...*, op. cit.

²⁴ Chanoine Cattet.

²⁵ Ces écoles existent encore aujourd'hui : école *Notre-Dame La Madeleine* et école *Saint-Aubrin*.

²⁶ Mgr de PINS, archevêque d'Amasie, administrateur apostolique du diocèse de Lyon le 22 décembre 1823.

²⁷ Antoine Recorbert, né le 22 janvier 1770 à Neulise, supérieur de Roche puis de Saint-Galmier, vicaire général.

²⁸ Chanoine Cattet.

Dans les négociations avec les autorités civiles il fait preuve d'habileté, en particulier en 1834 où il réussit à sauver la maison des Chartreux que convoitait le gouvernement pour en faire un fort afin de contenir le petit peuple de Lyon.

Pourtant l'abbé Barou n'est pas favorable aux idées progressistes ; le paysan de Chalmazel, que la Révolution avait surpris au collège, restera toujours un homme de tradition, politiquement conservateur et très attaché aux vieux usages, spécialement à la liturgie propre au diocèse de Lyon.

On a comparé Joseph Courbon, grand vicaire du cardinal Fesch, à Jean-Joseph Barou et il est vrai que tous deux ont occupé une place essentielle dans l'administration du diocèse mais avec un style et dans des circonstances bien différentes. Joseph Courbon a de l'expérience et une autorité morale considérable, c'est un tempérament autoritaire jusqu'à la dureté²⁹. Le cardinal Fesch, haut dignitaire de l'Empire, se trouve très souvent hors de son diocèse. Il laisse une grande liberté d'action à M. Courbon et parle ainsi de son vicaire général : *collaborateur selon son cœur, le fidèle, utile et très cher M. Courbon*³⁰. Jean-Joseph Barou obtiendra la même confiance de la part de Mgr de Pins. Homme d'Ancien Régime, issu de la campagne, sans ambition personnelle, M. Barou convient parfaitement pour administrer le diocèse pendant l'exil du cardinal Fesch. L'administrateur apostolique a besoin d'un grand vicaire solide mais suffisamment réservé et prudent afin de ne pas susciter d'oppositions trop vives.

L'abbé Barou fut toute sa vie un homme modeste et désintéressé. Il refusa un évêché et son rêve eut été de devenir curé de campagne. Peut-être songeait-il alors à la cure de Verrières ou à celle de son village natal de Chalmazel ? A sa mort il laisse à peine de quoi payer les frais de sa sépulture alors qu'il vivait à la table de l'archevêque et logeait au palais archiépiscopal.

Formé chez les Oratoriens qui pourtant comptèrent parmi eux des jansénistes notables, Jean-Joseph Barou fut un adversaire constant et, semble-t-il, efficace de l'hérésie dans la province. Il accomplit ses premières tâches pastorales comme prêtre à Saint-Galmier puis à Saint-Médard, deux foyers de jansénisme. Plus tard, il essaiera de ramener dans la communion de son archevêque l'abbé Jacquemont. Les lettres qu'échangent les deux hommes sont significatives. L'abbé Barou est sûr de lui, étranger au doute. Il témoigne autant de fermeté que de respect envers l'ancien curé de Saint-Médard :

*Tout le diocèse, Monsieur, attend de vous cet heureux retour à la vérité. Vos plus chers intérêts, autant que l'édification publique demandent, que par votre exemple et par vos paroles, vous rameniez au bercail des brebis égarées, afin qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau sous la houlette du premier pasteur de ce diocèse*³¹.

Pour lui l'obéissance va de soi :

*Rome a parlé, la cause est finie... Il me semble que j'ai l'évidence en ma faveur, et je m'étonne de vous voir penser différemment. J'ai de la peine à supposer que vous puissiez agir de bonne foi dans une affaire qui n'offre pas la moindre difficulté pour un catholique*³².

²⁹ Benoît Laurent, *L'Eglise janséniste du Forez*, 1942.

³⁰ Ibid.

³¹ Lettre de J.-J. Barou à M. Jacquemont (Benoît Laurent, op. cit.).

³² Lettre de J.-J. Barou à M. Jacquemont du 25 juin 1835, trois semaines avant la mort de ce dernier (Benoît Laurent, op. cit.).

En 1840, Mgr de Bonald vient prendre possession de l'archevêché de Lyon et conserve comme grand vicaire Jean-Joseph Barou mais ce dernier, qui a alors 68 ans, n'a plus la première place dans son conseil. Pour lui commence une retraite active ; il conservera toutefois jusqu'à sa mort les fonctions de vicaire général chargé du personnel ecclésiastique.

Evidemment Jean-Joseph fait la fierté de sa famille. Il s'est vraisemblablement servi de ses pouvoirs pour placer les divers membres de sa famille, qui, à son exemple, étaient entrés dans les ordres. En 1820, son jeune frère et filleul, Jean-Joseph Barou³³ devient curé de Saint-Pierre à Montbrison, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1862. Justin Barou³⁴, leur neveu, né en 1815 à Chalmazel, arrive aussi à Saint-Pierre comme vicaire. La famille du père Barou compte encore l'abbé Verdier, curé de Sorbiers, et l'abbé Poyet, aumônier de l'hôtel-Dieu de Saint-Etienne.

Jean-Joseph Barou resta valide et actif jusqu'à sa mort qui survint le jeudi saint, 5 avril 1855 après une très courte maladie. Il avait 83 ans. Deux jours plus tôt, le 3 avril, il avait reçu l'extrême-onction en présence de Son Eminence le cardinal.

Le jour même de sa mort le cardinal de Bonald adresse au clergé du diocèse de Lyon une lettre circulaire témoignant de l'affection et de l'admiration pour le vicaire général :

M. l'abbé Barou, notre vicaire général, nous a été enlevé aujourd'hui après une courte maladie ; ce vénérable prêtre a été dans ses derniers moments, ce qu'il a toujours été, calme, patient, résigné à la volonté de Dieu.

Nous n'avons pas besoin de vous dire, nos chers coopérateurs, combien est grande l'épreuve que la Providence nous envoie ; combien est terrible le coup...

M. Barou était notre conseil, notre ami, notre modèle. Sa science ecclésiastique, la rectitude de son jugement, la pureté de ses intentions, sa connaissance profonde du personnel de son clergé, nous rendaient ses avis infiniment précieux et nous allégeaient le poids de la charge pastorale.

*Dieu aura reçu dans sa miséricorde un prêtre qui ne vivait que pour Lui. La reconnaissance doit nous engager à prier pour le repos de son âme...*³⁵

Ses funérailles eurent lieu avec solennité à la primatiale Saint-Jean, sous la présidence du cardinal de Bonald et de l'archevêque de Turin. Voici le compte rendu qu'en fit la *Gazette de Lyon* du 11 avril 1855 :

Hier matin ont eu lieu, à la primatiale, les funérailles de M. Barou, premier vicaire général du diocèse.

Le cortège se composait du petit séminaire de Saint-Jean, d'une députation du grand séminaire, MM. les curés des diverses paroisses de Lyon, du chapitre et d'un grand nombre de prêtres de la ville et du diocèse.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. les chanoines Coignet et des Garets, M. le curé de Saint-Martin-d'Ainay et M. le supérieur du grand séminaire. Le deuil était

³³ Jean-Joseph Barou, né le 23 mars 1789 à Chalmazel, a comme parrain son frère Jean-Joseph né en 1772. Il devient curé de Saint-Pierre à Montbrison, chanoine honoraire et meurt à Montbrison le 24 août 1862.

³⁴ Justin Barou, né à Chalmazel le 3 octobre 1815, fils de Jean-Marie Barou et de Madeleine Roux, neveu des deux abbés Jean-Joseph Barou, vicaire à Saint-Pierre de Montbrison, curé de Neulise en 1873, chanoine honoraire en 1886, mort le 13 février 1892.

³⁵ Citée par le *Journal de Montbrison et du département de la Loire* du 12 avril 1855.

conduit par la famille du vénérable défunt dans les rangs de laquelle on compte quatre prêtres : M. Barou, chanoine honoraire, curé de Saint-Pierre de Montbrison, son frère ; M. Verdier, curé de Sorbiers, M. Poyet, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Saint-Etienne, et M. Barou, vicaire de Saint-Pierre de Montbrison, ses neveux. Suivait une nombreuse assistance composée d'ecclésiastiques et de laïques.

Au milieu du chœur entièrement tendu de noir, s'élevait un catafalque couvert de cierges allumés. Le corps y a été déposé, la grand-messe a été célébrée par M. Beaujolin, vicaire général, et l'absoute a été donnée par Son Eminence le cardinal-archevêque³⁶.

En mai 1855 l'abbé Plantier est installé vicaire général en remplacement de l'abbé Barou³⁷.

*

* *

Fils de paysans simple et affable, homme droit et ferme, on peut dire que Jean-Joseph Barou fut un grand serviteur de l'Eglise de Lyon, toujours destiné aux seconds rôles mais auxiliaire sûr et précieux des archevêques de Lyon pendant plus de trente ans.

Autres sources : archives de l'archevêché de Lyon, archives départementales de la Loire (3 E 39 1, 2, 3,)



Eglise de Saint-Médard-en-Forez

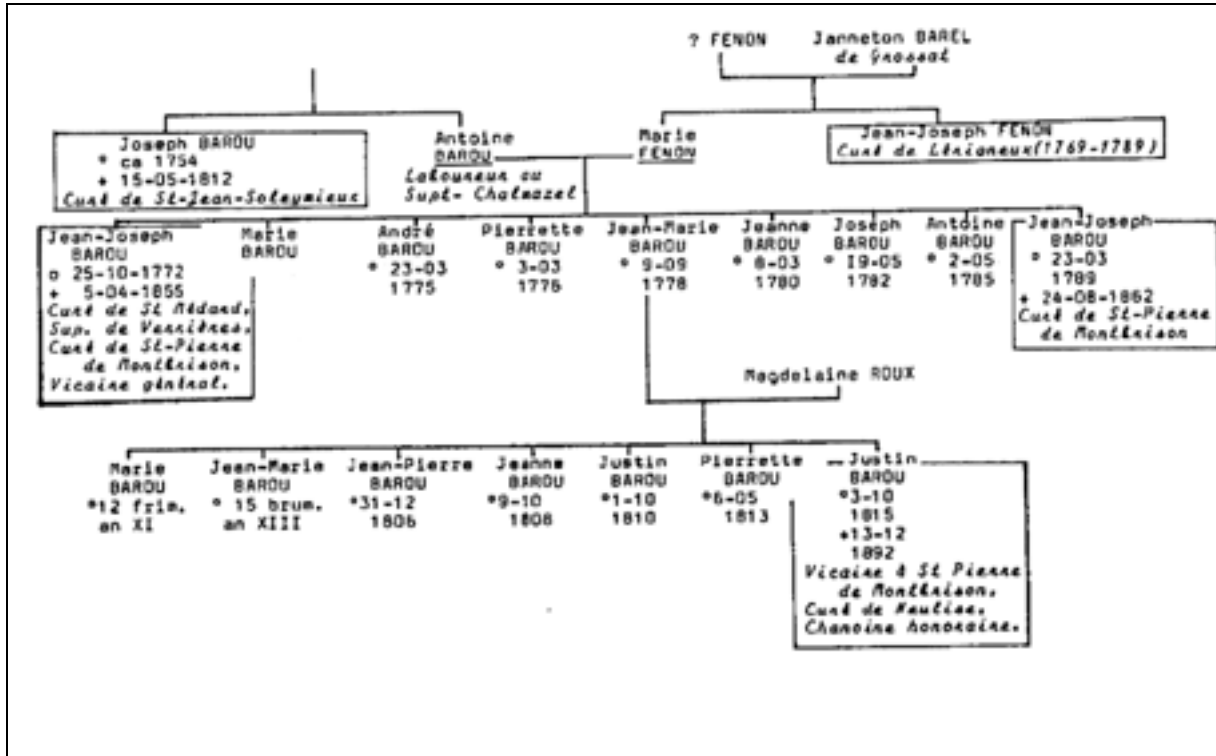
(dessin d'Elie Lavigne)

³⁶ Cité par le *Journal de Montbrison* du 12 avril 1855.

³⁷ Claude-Henri Plantier, né à Ceyrézieu (Ain) le 2 mars 1813, professeur d'hébreu et d'Ecriture sainte à la faculté de théologie de Lyon (à 25 ans), vicaire général du cardinal de Bonald puis évêque de Nîmes.

Tableau généalogique

(famille des abbés Barou de Chalmazel)



PROJET DE SUPPRESSION DU CANTON DE St-JEAN-SOLEYMIEUX

... EN 1821

Le canton de St-Jean-Soleymieux est périodiquement menacé de disparition. Ce n'est pas une situation nouvelle, déjà en 1821, il était question de son démembrement au profit des cantons voisins comme en témoigne le document ci-dessous transmis par Mme Marcoux fille de M. Brignon, aujourd'hui décédé, ancien maire et conseiller général de St-Jean-Soleymieux. Il s'agit d'une lettre adressée par les services préfectoraux au maire de St-Jean.

* * *

Préfecture
du Dépt de la Loire
1^e Division
N°6913
du Registre général

Montbrison le 15 juin 1821

Monsieur le Maire, le Conseil Général du Département, par une délibération qu'il a prise, dans sa dernière session, a demandé que le Canton de St-Jean-Soleymieux fut supprimé et que les communes qui le composent fussent réunies aux cantons voisins.

Les communes de La Chapelle-en-Lafaye, Montarcher, Luriecq et Marols feraient partie de celui de St-Bonnet-le-château.

Celle de St-Jean, Soleymieux, Chenereilles, Margerie-Chantagnat et Boisset-St-Priest, deviendraient une dépendance de celui de St-Rambert.

Et celles de St-Georges-haute-ville, Gumières, Lavieu, Chazelles, St-Thomas-la-Garde, La Montagne et La Rivière-en-Lavieu, seraient comprises dans la circonscription du canton de Montbrison.

Les motifs de la demande du Conseil Général consistent 1° Dans le peu de ressources que présente le village de St-Jean, chef-lieu ; 2° La trop grande distance qui le sépare de la majeure partie des communes du Canton ; 3° La difficulté des communications ; 4° Et dans le défaut de rapport qui existe entre le chef-lieu et les autres communes relativement au commerce et aux habitudes du Pays.

Comme les formalités préalables à remplir pour donner suite à ce projet sont de faire entendre les communes intéressées, je viens de prescrire la réunion des Conseils Municipaux de celles susdésignées, afin qu'ils délibèrent promptement sur cet objet.

Je vous invite à réunir le votre dans le même but et à m'adresser, le plus tôt possible, la délibération accompagnée de vos observations particulières.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

*Le Conseiller de Préfecture
Représentant le Préfet en congé : Turge*

Le Conseil municipal fut-il réuni d'urgence ? Le projet pouvait pourtant attendre ; 159 ans après, le canton de St-Jean-Soleymieux existe encore et c'est tant mieux.

Notons qu'alors le canton de St-Jean-S. comptait 16 communes contre 13 aujourd'hui. La Montagne-en-Lavieu disparaît dès 1826 comme commune au profit de St-Jean et la Rivière-en-Lavieu est rattachée à Lézigneux en 1830. St-Thomas sera réuni plus tard au canton de Montbrison.



L'ANCIEN HOTEL PARDON DE CHAMPDIEU
SUIVI DE ... QUELQUES REFLEXIONS GASTRONOMIQUES.

A la fin du 19^e siècle, Champdieu possédait cinq auberges. Toutes ont disparu, mais notre commune offre encore toutefois, aujourd'hui, la possibilité de faire un bon repas dans un de ses trois restaurants - ce qui prouverait (mais cela est-il nécessaire ?) que l'amour du "bien-manger" n'est pas prêt de s'éteindre dans notre bon pays de France, même si cela présente quelques dangers pour la santé de ses habitants! Aujourd'hui nous vous parlerons de l'hôtel-restaurant PARDON qui exista du début du 19^e siècle jusqu'en octobre 1919.

Il était situé à l'angle de la rue de la gare et de la route départementale n°8 et avait pour enseigne "*Café, restaurant, Pardon*". Cet hôtel était très bien situé, non loin de deux maréchaux-ferrants : monsieur Robert et monsieur Morin et près du poids public. Il était assez spacieux puisqu'il possédait des chambres de 2 et 3 lits avec un total de 22 lits et qu'il y avait des remises et des écuries où une centaine de bêtes tenait à l'aise. Champdieu était un lieu de passage pour les marchands de bestiaux qui menaient leurs bêtes dans les foires de la région. A l'hôtel Pardon ils s'arrêtaient souvent tard le soir et repartaient de très bonne heure, aussi le fourneau de la cuisine ne s'éteignait jamais du 1^{er} janvier au 31 décembre et comme à cette époque il n'y avait pas d'économie d'énergie il fallait un wagon de charbon par an. La plupart des clients ne restaient qu'une nuit.

Malheureusement en octobre 1919 un incendie a ravagé complètement l'hôtel. En voici l'histoire : à côté de l'hôtel était un ancien boulanger monsieur Robert qui n'avait pas allumé son four depuis plusieurs années ; or il advint qu'un autre boulanger monsieur Mollon fit faire des réparations à son four et pour ne pas arrêter sa fabrication il fit cuire ses pains dans le four de monsieur Robert. Malheureusement la cheminée était fissurée et le feu se mit à l'hôtel où il progressa rapidement, abondamment nourri par la paille et le foin et les restes encore importants du wagon de charbon annuel. Le toit s'effondra. Les habitants du pays venus à la rescousse n'ont pu sauver qu'un peu de vaisselle et le dernier registre des voyageurs. L'hôtel Pardon avait vécu... Mais les habitants de Champdieu se souviennent encore de l'hôtelier, M. Pardon, et de sa voiture en osier tirée par un âne, de son hôtel et des repas fabuleux que l'on y servait.

Revenons à ce registre sauvé des flammes. C'est un document précieux à plus d'un titre car il fournit une foule de renseignements, c'est une tranche de vie et quelle vie ! Il s'agit du dernier registre de l'hôtel, commencé le 18 novembre 1904. Il nous renseigne tout d'abord sur la durée du séjour des voyageurs : une seule nuit en général, c'est donc bien un hôtel de passage mais aussi à l'occasion un hôtel de séjour puisqu'il eut parfois des pensionnaires.

* * *

Sur 196 clients :

- 4 sont restés plus de 50 nuits
- 1 est resté 22 nuits
- 1 est resté 16 nuits
- 1 est resté 8 nuits
- 3 sont restés 7 nuits
- 6 sont restés 3 nuits soit 3,06 % des clients
- 12 sont restés 2 nuits soit 6,12 % des clients
- 168 sont restés 1 nuit soit 85,71 % des clients.

Quels étaient ces 196 voyageurs ? Nous notons 21 femmes ce qui représente seulement 10,71 % du total! Et sur ces 21 voyageuses 16 accompagnent leur mari.

Grâce à ce précieux registre nous connaissons aussi l'âge de toute la clientèle :

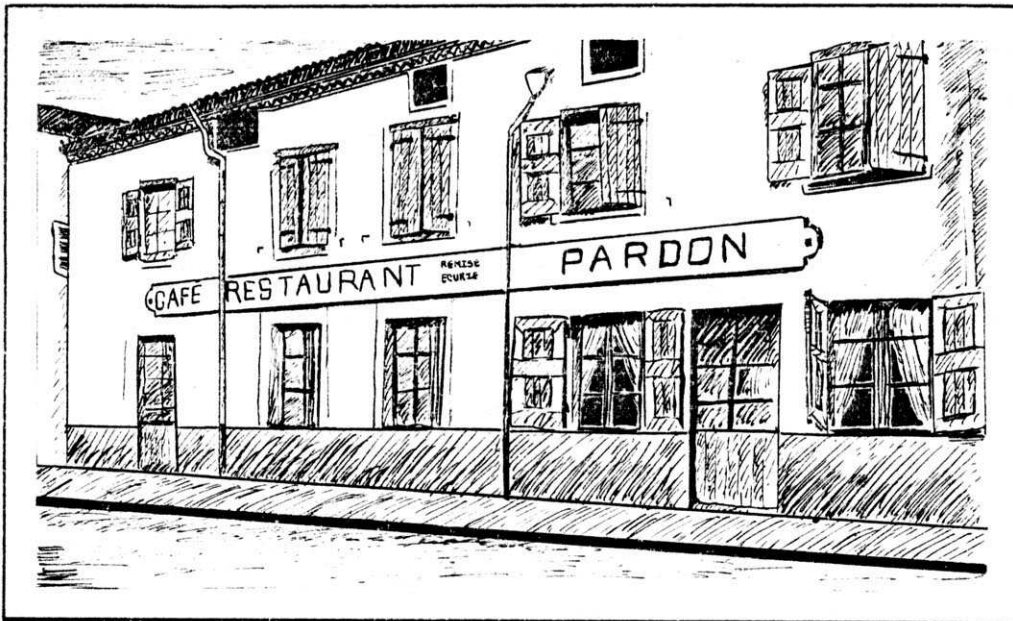
- 68 ont moins de 30 ans soit 34,69 %
- 92 ont de 30 à 50 ans soit 46,93 %
- 34 ont de 50 à 75 ans soit 17,34 %
- 2 ont 80 ans.

Quel était le métier de tous ces gens? Là encore consultons le registre :

Sur les 196 voyageurs nous notons entre autres :

- 33 marchands de bestiaux soit 16,83 % au total.
- 34 marchands ambulants et colporteurs soit 17,34 %
- 14 cultivateurs (7,14 %)
- 11 manoeuvres (5,61 %)
- 8 forgerons, maréchaux-ferrants et charrons,
- 7 soldats,
- 6 domestiques,
- 5 ferblantiers et étameurs,
- 5 mineurs et carriers,
- 4 voyageurs de commerce,
- 3 propriétaires (sans autre mention)
- 2 " sans profession ",
- 2 instituteurs,
- 1 violoniste (belge)
- 1 charbonnier, 1 élève en "pharmacie", 1 photographe (suisse),
- 1 "rabilleur de parapluie", 1 berger, 1 aiguiser, 1 toucheur de boeufs, etc.

* * *



Les marchands forment le gros de la clientèle avec 34,17 % du total. Les marchands de bestiaux arrivaient souvent tard et repartaient tôt le matin ce qui explique une grande animation nocturne dans l'hôtel. Nous trouvons là une liste de "ces petits métiers perdus" : le ferblantier, l'étameur, le charbonnier, le "rabilleur de parapluie", l'aiguiser, le colporteur qui allait de village en village proposer ses quolifichets aux dames : rubans, peignes, châles, dentelles, onguents, le tout auréolé

d'une gloire de parfums issue de ses épices : cannelle, girofle ou genièvre... toute une poésie.

Quelle était l'origine de ces voyageurs ? Où étaient-ils nés ?

Quel était leur pays ?

- 124 étaient de la Loire soit 63,26 %
- 55 venaient d'un autre département (28,06 %)
- 5 étaient italiens,)
- 4 étaient portugais,)
- 3 étaient suisses,) soit 8,68 % d'étrangers
- 2 étaient algériens,)
- 2 étaient belges,)
- 1 était monégasque)

Mais où vont donc ces voyageurs ?

- 45,40 % vont au marché ou à la foire de Montbrison.
- 15,30 % viennent à Champdieu.

Une grande majorité de ces gens voyageaient dans la direction nord-sud (ou Boën-Montbrison), le reste voyageait dans le sens opposé : Montbrison-Boën.

La grande animation qui régna toujours dans cet hôtel prouve qu'autrefois aussi les gens se déplaçaient beaucoup : à pied ou à cheval et ces moyens de locomotion, s'ils étaient lents, avaient l'avantage de ne pas être tributaires de la fluctuation du prix du baril de pétrole ! Les gens voyageaient pour les besoins de leur métier, il en est ainsi pour 92,34 % des clients de notre hôtel, mais aussi pour leur plaisir comme le montrent les 7,66 % restants. N'oublions pas les raisons religieuses qui ont déplacé de tout temps des milliers de personnes. Il suffit de rappeler le temps des croisades : la première (de 1096 à 1099) provoqua le départ de foules nombreuses conduites par Pierre l'Ermite et Gautier sans Avoir. Cette croisade populaire se renouvela à chacun des départs des sept autres croisades. Il y eut même une "Croisade des enfants" en 1212 et une "Croisade des Pastoureaux"... Les privilèges spirituels promis aux croisés n'étaient pas étrangers, bien sûr, à ce goût du voyage !

En 1653, vingt habitants de Champdieu, membres de la Confrérie de St-Jacques, ont effectué le pèlerinage à Compostelle !

* * *

Revenons à notre registre. L'hôtel PARDON avait aussi des pensionnaires (5,10 % de sa clientèle). Nous avons noté 4 ouvriers portugais qui sont restés du 24 mai au 14 juillet. Nous connaissons le prix de pension qui fut demandé à des télégraphistes : pour 2,50 F par jour et par personne ils étaient logés et nourris comme suit :

<u>Le matin</u>	<u>à midi</u>	<u>le soir</u>
<i>pain et café</i>	<i>un plat de légumes</i>	<i>un plat de légumes</i>
	<i>un plat de viande</i>	<i>un plat de viande</i>
	<i>fromage</i>	<i>fromage</i>
	<i>1 l de vin chacun</i>	<i>1/2 l de vin chacun</i>

Ceci nous amène à ...

QUELQUES REFLEXIONS GASTRONOMIQUES

Le registre sauvé des flammes nous renseigne aussi sur huit menus servis à l'occasion de mariage, conseil de révision et autres fêtes. Nous en avons choisi trois pour le plaisir de votre palais , savourez... Nous avons respecté l'orthographe du registre.

Ces festins appellent quelques réflexions.

Sur les huit menus notés dans le registre cinq ont un gâteau de foie (soit 62,50 % du total). Ce gâteau de foie est une spécialité de Champdieu (et peut-être d'ailleurs ?...) En voici la recette pour les maîtresses de maison : voir page suivante.

4 avril 1903
Conseil de révision

Pâté de foie truffé
Poulets gros sel sauce mayonnaise
Choux-fleurs en sauce
Gâteau de foie aux champignons
Civet de lapin chasseur
Gros dindes rôtis
Salade nouvelle
Pièces montées
Desserts assortis
Pommes
Café, cognac, rhum, marc
Prix : 3,00 F

**

19 juin 1904
Secours Mutuel de Champdieu

Hors d'oeuvre, radis au beurre
Galantine de volaille truffée
Poularde de Bresse sauce hollandaise
Lapin sauté au madère
Petits pois au petit lard
Filet à la financière
Gigots d'agneaux rôtis
Salade
Pièce montée
Desserts assortis
Fruits nouveaux, cerises
Café, cognac, fine champagne
Eau de vie marc du pays
Vins des bons crus de Champdieu

Prix : 3,25 F avec deux bouteilles chacun

1903
Melle Briand

Potage tapioca velouté
Cervelas truffé
Poule gros sel sauce ollandais
Riz de veaux sauce financière
Gâteaux de foie sauce tomate
Filet de boeuf aux coeurs
d'artichaud
Petits pois au friquando
Brochet glacé au citron
Dinde truffée
Salade
Fromages
Gâteaux pralinés crème vanille
Pièce montée
Bonbons fourrés
Petits fours
Fruits de saison
Prix : 5,00 F

**

Recette du gâteau de foie

(pour six personnes)

- Faire une sauce Béchamel épaisse avec 1/2 l de lait
- y incorporer un foie de volaille (ou de lapin) hâché
- ajouter ail, persil, sel, poivre
- ajouter 4 jaunes d'oeuf hors du feu
- y incorporer délicatement les 4 blancs montés en neige ferme
- verser dans un plat à soufflé
- faire cuire à four assez chaud 30 mn environ
- servir accompagné de sauce tomate et de champignons.

(recette aimablement communiquée par Mlle Rivet)

S_SS

Sur 8 banquets : 3 seulement ont du fromage (soit 37,5 %).
Rappelons à ce propos que c'est Mme Coty qui introduisit à l'Elysée l'usage de servir du fromage aux repas officiels, cela ne se pratiquait pas auparavant. En 1935, dans un de ses ouvrages, Henri-Paul Pellaprat signalait que la question du fromage lors d'un grand dîner est fort controversée.

Le fromage, consommée couramment tous les jours de la semaine par les gens du peuple (et même parfois constituant l'essentiel de la nourriture...) n'était pas considéré comme assez noble pour figurer dans un festin.

Il n'en est pas de même aujourd'hui où son prix élevé (cf Roquefort ou fromage de brebis des Pyrénées...) en fait presque un produit de luxe. Il est d'ailleurs normal qu'une des gloires de notre gastronomie figure en bonne place dans un repas.

Sur 8 banquets 8 ont de la salade, ce qui devait être bien nécessaire pour se rafraîchir après toutes ces viandes en sauce ! Cette salade terminait la théorie des plats salés et préparait le palais aux plats sucrés.

Sur ces 8 festins un seul comportait du poisson, en l'occurrence des brochets et curieusement servis au milieu du repas, entre petits pois et dinde truffée. Aujourd'hui tout repas fin comporte un poisson ou des crustacés après les hors-d'oeuvre ou le potage.

Cinq banquets sur les huit considérés avaient au moins un plat truffé (certains en ont deux) : pâté, cervelas, dinde, galantine... Le prix de la truffe en interdit aujourd'hui un usage aussi abondant au même titre que le caviar.

Tout le monde aura noté le grand nombre de services pour les trois menus ci-dessus. Nous avons compté 88 services pour 8 menus ce qui fait la moyenne confortable de 11 services par repas!

Si l'on considère le total des mets salés servis au cours de ces huit festins, soit 63 plats différents, il y a seulement 19 plats de légumes ce qui représente 30,15 % des mets salés et si l'on excepte la salade ce pourcentage tombe à 17,46 % ! Ces légumes étaient le plus souvent des petits pois, des pommes de terre, des haricots ou des choux-fleurs. Le français était, et est toujours, un gros mangeur de viande (volaille, gibier, boeuf, veau, avec ou sans hormones).

Le nombre des entremets sucrés (ou desserts) est assez considérable : un total de 17, ce qui fait une moyenne de 2,12 par repas. Sur les 8 banquets, sept ont une pièce montée, dessert traditionnel des mariages, communions et baptêmes, même encore aujourd'hui. Les fruits sont présents à la fin des 8 menus et ce sont toujours des fruits de saison. Nous vous souhaitons, pour terminer, un très bon appétit !

Claude Beaudinat - Georgette Simonet

Groupe de recherche sur le passé de Champdieu

S S S S S
S S S S S

Nous remercions très vivement Madame Vial et messieurs Jacques et Claude Vial pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

EMILE REYMOND

Le transfert du Monument aux Morts au Jardin d'Allard est l'occasion de rappeler aux Montbrisonnais - surtout aux jeunes générations - ce que fut Emile Reymond et pourquoi son buste figure sur ce monument à la place d'honneur entouré des noms des enfants de Montbrison morts comme lui pour la France.

Rappelons que ce monument, oeuvre du grand sculpteur Bartholomé fut érigé après la guerre de 14 par souscription nationale. Les bas-reliefs qui le décorent rappellent les activités d'Emile Reymond : à droite la Médecine, à gauche l'Aviation...

Emile Reymond, médecin

Bien que la famille REYMOND fut depuis longtemps fixée à Montbrison, les hasards de la vie voulurent qu'Emile Reymond naquit à Tarbes où son père, ancien élève de l'Ecole Centrale était ingénieur, en avril 1865. Il vint cependant tout enfant dans la demeure familiale qui existe toujours dans la rue portant aujourd'hui le nom de "Rue Francisque Reymond".

Il fit ses études à Versailles et à Paris, prépara l'Ecole Centrale pour faire plaisir à son père, mais sans conviction. Il avait peu de dispositions pour les mathématiques et leur préférait les arts. Après avoir cherché sa voie pendant quelque temps, il prit un moyen terme et se fit médecin.

Des voix autorisées ont dit en leur temps ce qu'il fallait penser de la valeur professionnelle et de la haute conscience de cet être d'élite qui, ses études médicales terminées, s'adonna à la chirurgie et joignit l'adresse de la main à la sûreté du diagnostic. Il publia de remarquables travaux, notamment deux volumes sur la chirurgie du coeur, de la pleùve et du poumon qui, à l'époque (1899), parurent d'une audace exceptionnelle.

Nommé en 1903 chirurgien de la Maison Départementale de la Seine à Nanterre, il se dévoua au chevet des malheureux. Il ne fut pas le médecin des riches mais celui des clochards, des vagabonds, des apaches. Détail touchant : un vieux mendiant qu'il avait sauvé gardait sur lui comme une relique son portrait découpé dans un journal de 1914. On le trouva à sa mort dans ses haillons.

Emile REYMOND, sénateur

La vie d'Emile Reymond semblait définitivement engagée dans cette carrière où son activité et son altruisme trouvaient leur emploi lorsqu'en juin 1905, son père, Francisque Reymond, décédait, laissant vide le siège de sénateur de la Loire qu'il occupait depuis 1888.

Elu pour le remplacer, Emile Reymond qui venait juste d'atteindre ses 40 ans, resta longtemps le "Benjamin du Sénat". Il fit partie de la gauche républicaine : "Je voudrais, disait-il, que la République de demain fut faite de sagesse, d'indulgence, d'apaisement et respectueuse de toutes les libertés."

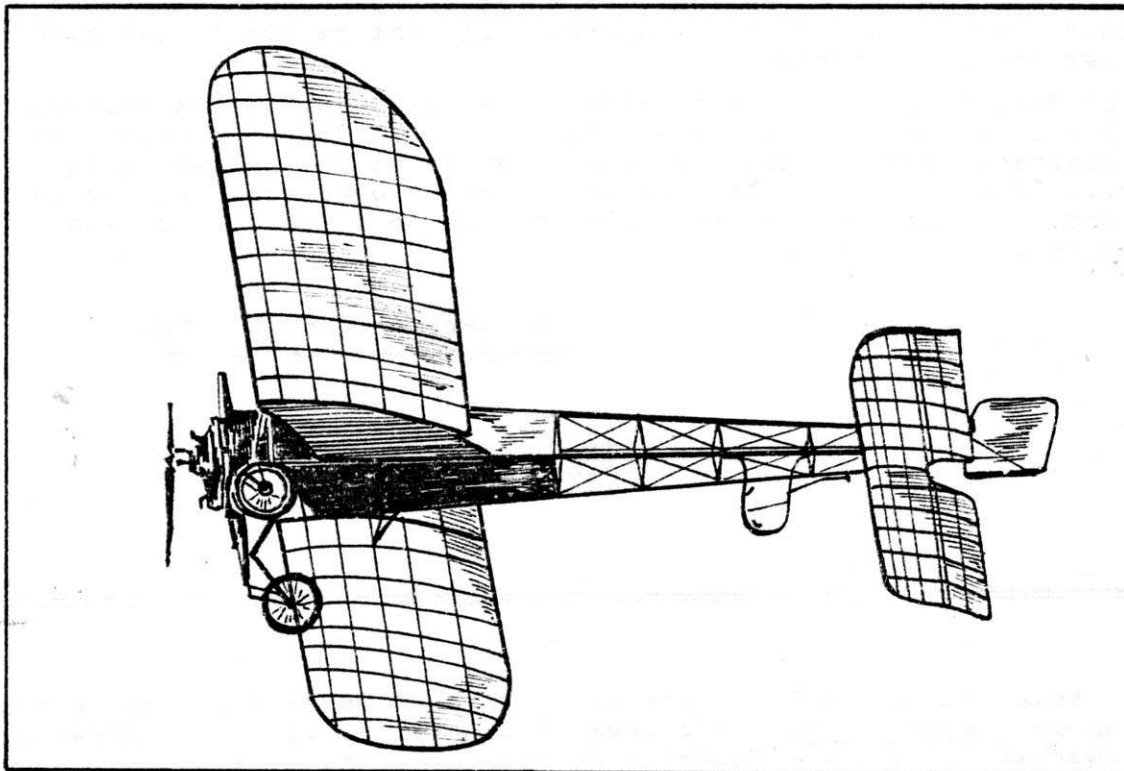
Sénateur, il n'oublie pas qu'il est avant tout médecin et met au service des réformes médicales, d'hygiène, d'enseignement, et des intérêts professionnels, toute l'autorité que lui confèrent ses titres et son avenir.

Emile REYMOND, pionnier de l'aviation

Dans cette vie si bien remplie, il semblait que rien désormais ne pourrait plus trouver place. Cependant une chimère le hantait : il voulait se lancer à la conquête de l'air !

L'aviation n'était alors qu'à ses balbutiements. Il faut évoquer ces temps héroïques pour comprendre tout ce que cette entreprise comportait d'audace...

Les Montbrisonnais de 1911 se rappelleront toujours la surprise qu'ils éprouvèrent lorsque le premier avion apparut dans leur ciel... Emile Reymond tournoyant autour du clocher de Notre-Dame devait rester légendaire ! Mais, pour ce pionnier d'une des plus belles conquêtes du génie humain, il ne s'agissait pas d'étonner ses compatriotes et de survoler uniquement sa petite patrie. C'est à la grande qu'il pensait.



Un appareil de la Grande Guerre.

Avec une clairvoyance, une intuition vraiment prophétique, il comprit que l'avenir de la France était dans l'aviation et n'eut plus qu'une idée : celle d'organiser une Armée de l'Air. Dans une interpellation fameuse, le 31 mars 1910, Emile Reymond fait partager sa foi à ses collègues du Sénat qui comprennent qu'ils ont en face d'eux un apôtre.

C'est à peu près à cette époque que la ville de Montbrison, voulant donner le bon exemple, s'inscrit pour doter l'aviation naissante d'un appareil portant son nom... Un grand gala est organisé au Théâtre Municipal, mais malgré la générosité des Montbrisonnais, la somme recueillie est insuffisante pour financer un achat aussi élevé... C'est dommage... Dans la tourmente qui allait bientôt souffler, "La Ville de Montbrison" se serait peut-être couverte de gloire.

La mort d'Emile REYMOND.

Le 4 août 1914, l'avion d'Emile Reymond prenait son essor dans un ciel couleur de feu et de sang...

Il se comporta en héros, risquant maintes fois sa vie au cours de reconnaissances sur la plaine d'Alsace. Entre temps, il réconforta et soigna les blessés dans les hôpitaux de Nancy. Il est cité à l'ordre de l'Armée le 13 septembre 1914.

Le 21 octobre, il se rendait en observation avec l'adjudant Clamadieu, un habile pilote, dans la région de Mars-la-Tour et, malgré les nuages qui l'obligeaient à survoler l'ennemi à une altitude dangereuse, il n'en réussissait pas moins sa mission. C'est au retour qu'un malheureux arrêt de moteur les obligea à atterrir sous le feu... Des balles les atteignirent. Clamadieu fut tué net, Emile Reymond fut grièvement blessé. Pendant quinze heures, des luttes acharnées se livrèrent autour de l'appareil et de l'aviateur mourant. Finalement il put être emmené au poste de secours et évacué sur l'hôpital de Toul où il mourut le lendemain.

Enterré aux portes de Toul, en terre lorraine, Emile Reymond y reposa jusqu'à la fin de la guerre, puis vint rejoindre les siens au cimetière de Montbrison.

Le Monument érigé à sa mémoire, à laquelle est inséparablement associée celle des Montbrisonnais morts pour la Patrie pendant les deux guerres, reçoit chaque année les gerbes et les palmes du souvenir... Il continuera à les recevoir dans le beau cadre du Jardin d'Allard, plus propice au recueillement que ne l'était la bruyante avenue de la Libération.

Marguerite FOURNIER-NEEL

S
S
S
S
S

Nous sommes heureux d'annoncer la parution très prochaine d'un ouvrage de Claude LATTA, professeur d'histoire au Lycée de Montbrison et animateur du Groupe d'Histoire Locale du Centre Social :

Un républicain méconnu : MARTIN BERNARD (1808-1883)

ouvrage publié par le CENTRE d'ETUDES FOREZIENNES.

Dès parution on pourra se procurer cet ouvrage dans les librairies montbrisonnaises et auprès des responsables du Groupe d'Histoire Locale du Centre Social.

Joseph BAROU

C
C
C
C
C

LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

A CHALMAZEL

A LA VEILLE DE LA REVOLUTION.

Les registres paroissiaux d'une commune, aussi muets soient-ils par leur manque d'anecdotes, sont toutefois une base intéressante de recherches. Après l'étude de la démographie durant les "crises" du milieu du XVIII^e siècle, ils peuvent nous permettre de dégager quelques aspects des éléments constituant la société d'un village du Haut-forez à la même époque.

Les documents restent rares, et ce sont principalement ces registres qui ont servi encore une fois à nos investigations. Cette source présente des avantages et des inconvénients certains : elle offre le défaut d'ignorer presque totalement le rôle des femmes et des jeunes gens, et ne nous donne aucune indication sur la fortune et les biens des intéressés. En revanche, elle nous donne l'occasion de voir défiler en quelques années toute la population active masculine devant le curé local : tout un chacun est en effet appelé à figurer en un laps de temps plus ou moins long, sur les registres paroissiaux, soit comme intéressé, soit comme témoin, à l'occasion d'un baptême, d'un mariage, ou d'un enterrement.

Nous avons choisi comme cadre chronologique la décennie 1772-1782. Cette période nous a paru être la plus rigoureuse à mentionner régulièrement la profession des comparants. Une période plus courte nous eut privé de l'éventualité de voir comparaître la presque totalité de l'éventail social de Chalmazel. Plus longue, les mutations professionnelles, les décès, et le renouvellement de la population active eussent faussé les résultats de notre enquête.

La trame sommaire livrée par les registres, complétée par l'examen des archives familiales qui nous ont été confiées jusqu'à ce jour, ne nous permettra certes pas de démonter le mécanisme complexe des structures sociales d'une communauté rurale de l'importance de Chalmazel... Elle peut néanmoins fournir quelques jalons qu'il est utile de comparer avec d'autres recherches régionales.

La principale difficulté de notre analyse réside dans le fait qu'un même individu peut figurer dans plusieurs catégories socio-professionnelles en même temps. Cette caractéristique, si elle est une cause d'erreur à repérer pour l'établissement de graphiques est aussi révélatrice de la vie sociale de l'époque considérée.

Etablir une liste nominative pour la classe des *laboureurs* était impensable vu leur nombre. Nous avons donc établi un simple comptage portant sur cinq années consécutives. Nous savons que Chalmazel était déjà une zone rurale montagnarde. Nous nous attendons donc à y trouver un fort pourcentage de cultivateurs et une émigration temporaire et saisonnière comparable à celle observée à Roche-en-Forez (1) ou en Auvergne (2).

C'est donc sans surprise que nous obtenons les chiffres suivants : sur 625 mentions de professions, on relève 425 fois le terme *laboureur*, et 200 fois une autre activité. Tenant compte de certains doubles-emplois qui jouent en faveur de la classe des laboureurs, on peut considérer le pourcentage de 70 % de cultivateurs comme un taux minimum.

(1) voir Antoine Lugnier : *5 siècles de vie paysanne à Roche-en-Forez*.

(2) voir Abel Poitrineau : *La vie rurale en Basse-Auvergne au XVIII^e*.

En dehors des laboureurs, les doubles, voire triples dénominations nous contraignent à grouper agriculteurs d'un côté, commerçants et artisans de l'autre. En prenant en considération les affinités dans le cumul des activités, nous constatons que laboureurs, sabotiers, scieurs de long, journaliers, domestiques et valets dépendent d'un même système: le sabotier comme le scieur de long était fréquemment laboureur; le journalier pouvait être occasionnellement scieur de long ou sabotier... et vice versa. Nous grouperons donc ces professions dans la catégorie des métiers agricoles. Encore que cette classification ne soit pas formelle...

Les métiers "agricoles".

Ils représentent près de 95 % des mentions de profession. La saboterie et le travail comme scieur de long après émigration sont des activités d'appoint le plus souvent jumelées à l'exploitation de la terre. 16 % des hommes actifs semblent s'y adonner. Après dépouillement nominatif des dix ans considérés, on constate que 75 sabotiers différents officient à Chalmazel. Il a parfois été nécessaire d'attribuer à certains personnages exerçant plusieurs métiers une seule activité pour nos graphiques (celle sous laquelle ils sont le plus souvent définis), afin de ne point fausser inconsiderablement les statistiques.

Il est intéressant de noter que certaines familles semblent spécialisées dans la fabrication des sabots à grande échelle: les Massacrier, les Patural, les Massotier... Sur nos 75 sabotiers, par exemple, plus d'une trentaine est constituée par les Massacrier et certains de leurs gendres, presque tous habitant le village "des Bois".

Les scieurs de long constituent une classe analogue à celle des sabotiers. Nombreux - nous en avons dénombré 43 -, il l'étaient sans doute plus encore, si l'on en juge, l'hiver et le printemps, par le nombre des "pères absents" à la naissance de leur enfant. Cette émigration saisonnière apportait de l'argent liquide, et le fait que l'absence au foyer correspondait à une morte-saison explique l'ampleur de ce phénomène, ampleur que traduisent mal nos graphiques car beaucoup de ces émigrants temporaires sont indécélables au moyen de nos sources. Pour en mesurer l'importance, il conviendrait d'entreprendre des recherches pour savoir si le versant forézien de nos montagnes, réputé plus riche que le versant auvergnat, était touché dans les mêmes proportions par ces migrations annuelles.

Nous avons le sentiment, au fil de l'établissement de nos listes que, comme en Auvergne, nos scieurs de long sont "de très médiocres propriétaires, petits laboureurs ou journaliers... Parmi eux, un gros contingent de jeunes gens ou d'hommes jeunes... sans obligations familiales lourdes..." (3)

Les journaliers, relativement nombreux eux aussi, partent également fréquemment "à la scie". Comme Mathieu Coinq, Jean Brosse ou Jean-Marie Derivaux, ils tentent ainsi de gagner quelque argent.

Les domestiques et les valets sont au bas de l'échelle sociale. Représentant à peine 2 % de nos comptages, ils sont souvent étrangers à la paroisse (peut-être étaient-ils plus nombreux, mais leur manque de liens avec le reste de la communauté villageoise a pu les écarter des registres paroissiaux). Ils trouvent emploi chez les notables (le fermier du château ou le notaire) ou chez des laboureurs qui peuvent se le permettre. Certains sabotiers ont leurs domestiques, prouvant ainsi que leur niveau de vie est convenable (Antoine Londonce, domestique chez Jean Coinquet, sabotier... Guillaume Bertin, domestique chez Antoine Massacrier, sabotier "aux Bois"). Commencer au bas de l'échelle n'empêche pas forcément de s'implanter dans la commune: Pierre Sollalis, natif de Murat, en Auvergne, domestique à St-Georges-en-Couzan en 1772, puis journalier à Chalmazel, épouse la fille d'un cabaretier. Il est lui-même

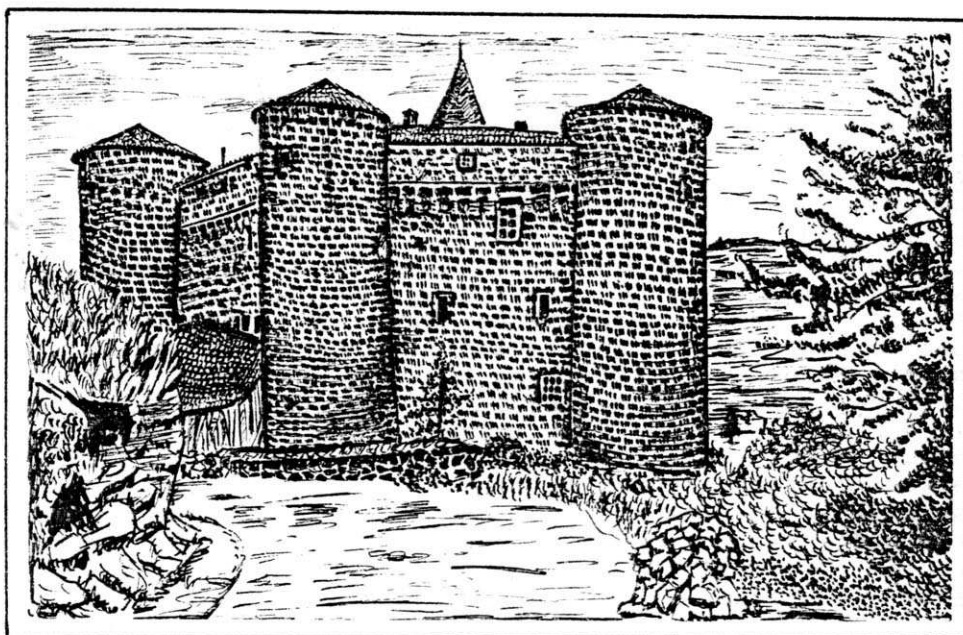
(3) A. Poitrineau, dans "La vie rurale ..." p.561.

nommé cabaretier dans les registres dès 1778. Nous le trouvons auparavant sur la liste des scieurs de long. Sans doute avait-il économisé assez, grâce à cette activité annexe, pour avoir pu prétendre à ce mariage. Notons cependant que le métier de cabaretier, comme celui d'artisan, n'est pas obligatoirement synonyme de classe aisée, au contraire(4).

De même, Pierre Voldoire, originaire de Valcivières, en Auvergne, demeurant depuis plusieurs années à Roche-en-Forez comme journalier, se fixe en 1777 à Chalmazel par son mariage avec Jeanne Marie Ligné, du hameau de Vaganelle (Chalmazel). En 1980, la famille Voldoire est toujours présente à Chalmazel...

Devenir laboureur, pour un journalier ou un déraciné, c'est entrer gendre dans une maison, ce qui, sans terre, n'est guère courant.

Aussi est-il plus fréquent de voir des étrangers à la commune s'implanter à Chalmazel par le biais des métiers du commerce et de l'artisanat.



Le château de Chalmazel d'après une ancienne carte postale

* * *

Les métiers d'artisan et de commerçant.

Bien que n'occupant que 7 % de la population active, ces métiers sont la vie du bourg et du village.

Là aussi nous trouvons souvent un ou plusieurs cumuls de fonctions. Le commerce peut être une activité familiale qui explique que ses membres puissent exercer divers métiers simultanément : si l'on compte 10 cabaretiers à Chalmazel, il n'y a apparemment que 5 ou 6 cabarets en activité. Un Valette et son frère, et un certain Solalis son gendre semblent être en commun exploitants d'un même commerce, tout comme Jean et Joseph Vincent; père et fils, et Jean et Jacques Chirat, également père et fils, tous inscrits sur les registres comme cabaretiers. Claude Goutte est aussi bien désigné comme cabaretier que comme aubergiste ou tisserand. Jean-Marie Grange, cabaretier, est lui aussi également tisserand.

(4) A. Poitrineau, dans "La vie rurale..." p.572.

(5) Qu'il me soit permis de remercier ici les Chalmazellois qui ont bien voulu me confier leurs textes de famille.

Le métier de tisserand semble aussi une industrie d'appoint : même dans les hameaux, comme en témoignent les textes d'archives familiales, existaient un ou plusieurs métiers à tisser (5). Les registres ne laissent pas transparaître cette particularité : ils ne nous donnent connaissance que de 4 tisserands, tous du bourg. Encore l'un est-il cabaretier, l'autre sabotier...

Chalmazel avait deux "tailleurs d'habit", dont l'un était, nous l'avons vu, cabaretier. Quatre meuniers, (au moins), s'occupaient du grain de la paroisse qui n'avait qu'un seul boulangier. Sans doute la plupart des maisons possédaient-elles leur four à pain. Quatre personnes exerçaient le métier de maréchal-ferrant, dans trois ateliers. Quant au terme de marchand, il reste très imprécis, désignant tour à tour tous les métiers dont nous avons parlés ci-dessus.

Il existe aussi à Chalmazel deux corps de métier complémentaires : les charpentiers-menuisiers et les maçons... Joseph Pinon, journalier, devient par la suite menuisier. Un autre menuisier travaille aussi à Chalmazel, partageant avec deux autres personnes la tâche de charpentier.

Notre région ne fournit guère de maçons ; aussi ne retrouve-t-on pas de noms de "chez nous" parmi eux : Gervais Le Lion, Antoine Bougros, Jean Patri. Jean et Jean Filloux, frères, nous viennent de St-Pardoux, diocèse de Limoges. Michel Villate, également de la région de Limoges, tailleur de pierre, se fixe comme maçon à Chalmazel. En tout, six maçons, dont on peut supposer qu'ils se livraient à l'occasion à d'autres activités, participant même à l'émigration saisonnière...

Les professions s'interpénètrent, se cumulent, et bien rares sont les commerçants, artisans, et même les journaliers qui n'ont pas leur lopin de terre, ainsi que le prouvent plusieurs actes de vente. Ce cumul des professions ne semble pas avoir pour raison un goût de lucre. Il est une nécessité. Les artisans et commerçants ne peuvent prétendre vivre d'une seule activité. Les actes notariés ne nous les montrent pas comme des gens riches. Ils ne sont ni usuriers, ni créanciers ; ils ont parfois des dettes.

L'analyse des registres paroissiaux de Chalmazel ne nous esquisse donc qu'à traits relativement flous l'organisation sociale de notre commune au XVIII^e siècle. On peut pourtant remarquer que les diverses catégories de cette micro-société formaient de petites castes assez hermétiques : les parrains, marraines, témoins sont des cultivateurs si l'acte concerne un cultivateur, maçons s'il concerne un maçon, commerçants s'il concerne un commerçant... La césure est surtout très nette entre la population du bourg et la population des hameaux. La barrière des métiers et des intérêts différents se double de la barrière du bourg, coeur de la paroisse. Cet esprit transparaît encore aujourd'hui dans les petites rivalités de nos campagnes.

Au terme de cette étude, il nous apparaît qu'il s'avère indispensable, maintenant, d'entreprendre des recherches analogues sur cette même commune à d'autres époques, au début du XIX^e par exemple, afin d'établir des comparaisons.

En effet, l'extraordinaire mobilité de fonctions et d'emplois que nous avons constatée n'est qu'apparente : elle ne concerne que des activités d'appoint, rendues nécessaires par les difficultés d'argent, la pression fiscale. Cette organisation socio-professionnelle peut n'être que précaire, temporaire, ou prendre des caractères différents à quelques décennies d'intervalle.

Ces quelques pages ne sont donc qu'une parenthèse à loger dans le cadre d'une étude plus vaste et plus approfondie...

Michel Lacombe

BIBLIOGRAPHIE : Antoine Lugnier : "*Cinq siècles de vie paysanne à Roche-en-Forez*". Abel Poitrineau : "*La vie rurale en Basse-Auvergne au XVIII^e*". M. Messance : "*Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen*". Gaston Roupnel : "*Histoire de la campagne française*".

SOURCES : Registres paroissiaux de Chalmazel.